

LISTE TARIFAIRE DU CANADA

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
	--- Autres haricots, mange-tout, importés au cours d'une période spécifiée par une ordonnance du Ministre ou du sous-ministre, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes, mais n'excédant pas un total de 14 semaines au cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars :			
0708.20.21	---- En paquets d'un poids n'excédant pas 2,27 kg chacun	B	2.2 ¢/kg mais pas moins de 5 % plus 2.5 %	-
0708.20.22	---- En vrac ou en paquets d'un poids excédant 2,27 kg chacun	B	2.2 ¢/kg mais pas moins de 5 %	-
0708.20.30	--- Autres haricots, mange-tout	D	En fr.	-
	--- Autres :			
0708.20.91	---- Haricots "petits rouges" (haricots Adzuki) (Phaseolus ou Vigna angularis)	D	En fr.	-
0708.20.99	---- Autres	B	2.5 %	-
0708.90	- Autres légumes à cosse			
0708.90.10	--- Pois chiches, lupins, cajans (pois cajans ou ambrevades) et graines de guarée	D	En fr.	-
0708.90.90	--- Autres	A	5 %	-
07.09	Autres légumes, à l'état frais ou réfrigéré.			
0709.10.00	- Artichauts	D	En fr.	-
0709.20	- Asperges			
0709.20.10	--- Pour la transformation	B	5.5 ¢/kg mais pas moins de 7.5 %	-
	--- Autres :			
0709.20.91	---- Importées au cours d'une période spécifiée par une ordonnance du Ministre ou du sous-ministre, mais n'excédant pas 8 semaines au cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars	B	6 ¢/kg mais pas moins de 7.5 %	-
0709.20.99	---- Autres	D	En fr.	-
0709.30.00	- Aubergines	D	En fr.	-